

Une transition chasse l'autre

Les catalogues tels que nous les connaissons aujourd'hui sont le fruit d'une première « transition bibliographique », démarrée dans les années 1960. Ils reposent sur des standards désormais dépassés. La seconde transition, qui est en train de déterminer les formats bibliographiques du XXI^e siècle, s'apprête à attaquer un tournant décisif.



Ce que nous appelons « Transition bibliographique » et qui, en France, fait depuis 2014 l'objet d'un programme national, est un mouvement mondial qui a débuté il y a plus de vingt ans. Quand exactement ? Il n'y a pas de date officielle. On peut proposer le tournant des années 1980-90, lorsque les professionnels de l'information bibliographique prennent conscience de la difficulté de traiter avec les standards d'alors ce qu'on appelait les « nouveaux supports » ; ou, si l'on aime les chiffres ronds, 1990, date de la convocation à Stockholm par l'IFLA du *Séminaire sur les notices bibliographiques*, qui a débouché sur la rédaction des FRBR ; ou bien encore, 1997, année de l'achèvement des FRBR. Bref : les années 1990, et les FRBR comme fanal.

AVÈNEMENT DES FRBR

« Les FRBR », comme on dit couramment, constituent en effet le texte fondateur de la transition bibliographique en cours. C'est à partir du modèle qui s'y trouve présenté que s'est développée dans les années 2000 une réflexion sur le renouvellement général des principes, puis des codes de catalogage : les « Principes de Paris » de 1961 sont actualisés en 2009. Deux

nouveaux modèles, centrés sur les « données d'autorité », viennent compléter FRBR : FRAD en 2009 et FRASD en 2010. Des codes de catalogage intégrant l'analyse des FRBR apparaissent enfin : Reicat en 2009 et, surtout, RDA en juin 2010. Le succès de ce modèle réside d'abord dans son approche entité-association. La conception qui prévalait jusqu'alors était celle de catalogues de bibliothèques constitués de notices bibliographiques représentant chacune une ressource physique possédée par l'établissement et comportant le tout de l'information relative à cette ressource, comme si elle était décrite pour elle seule. C'est à ce schéma général, directement issu des Principes de Paris, que fait référence le jeu de règles catalogographiques mis au point dans les années 1970.

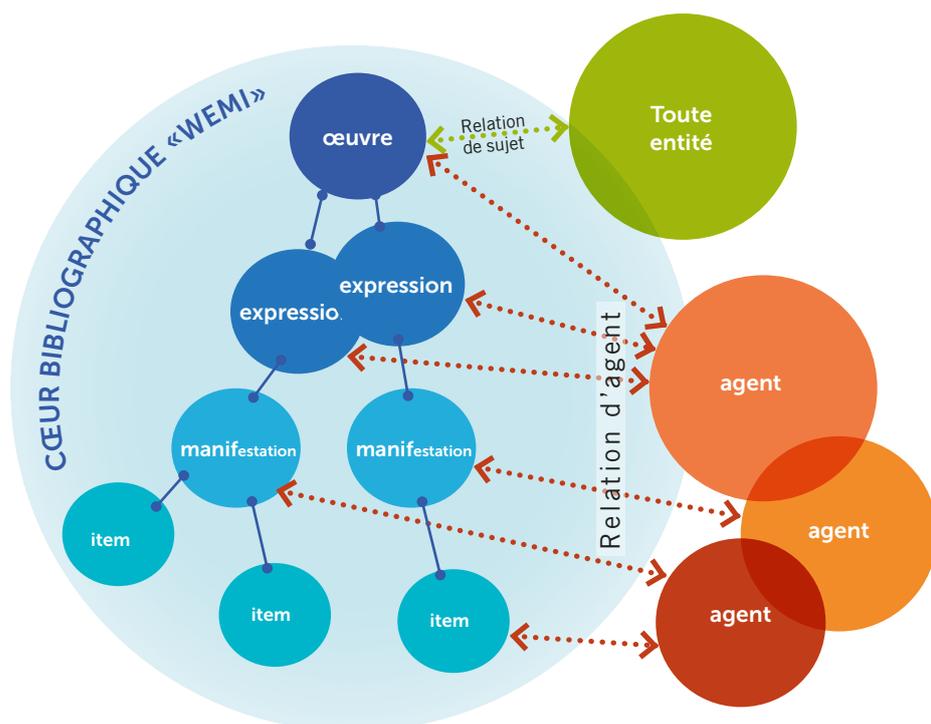
Pour faciliter le contrôle de certains points d'accès normalisés, certains systèmes (à l'aide de formats de données tels que l'Unimarc) ont cependant développé des fichiers « d'autorité », constitués de « notices » documentant les entités concernées (*personnes, collectivités, œuvres...*). Dans le meilleur des cas, ces notices d'autorité sont liées, dans la base de données que constitue un catalogue informatisé, aux points d'accès correspondants insérés dans les notices bibliographiques. Pareil dispositif constitue déjà une modélisation empirique d'un univers bibliographique complexe, dans lequel on reconnaît plusieurs types d'entités mises en relation les unes avec les autres.

Les FRBR conceptualisent ce schéma en le développant. Heureuse audace, elles déploient la description de ce qui semble être un seul objet bibliographique (un livre, un CD, une affiche...) en quatre entités distinctes, le fameux quatuor WEMI (*work, expression, manifestation, item*), ce qui permet de dégager les informations relatives au *contenu* d'une ressource de celles qui relèvent de la *mise à disposition* de ce contenu dans une publication spécifique.

Enfin, les FRBR sont censées adopter le point de vue de l'utilisateur (il faut admettre cependant qu'aucun usager n'a été consulté durant les travaux).

NOUVEAU SIÈCLE, NOUVELLES MŒURS

Les FRBR sont nées au XX^e siècle, avant l'essor de l'internet. À présent, tout le monde ou presque



MODÈLE FRBR, SCHÉMA GÉNÉRAL



Jerome G111 / Flickr (CC BY-NC-ND 2.0)

vit connecté et le fait numérique s'impose à tous les domaines de la vie. En matière de recherche documentaire comme en tout, ce changement a bouleversé les usages : pour attaquer la masse de matière accessible sur le Web, on a recours à des moteurs de recherche plus qu'à des applications dédiées, sauf exception. On s'est habitué à leur mode de fonctionnement, tandis qu'eux-mêmes ont pris acte de l'inépuisable variété des formules de recherche utilisées et s'en arrangent. Si celles-ci sont laconiques (« berg »), ils pratiquent la désambiguïsation. Si elles sont bavardes (« je cherche des renseignements sur les bigorneaux »), ils savent aller à l'essentiel. Et ils ont bien d'autres talents stupéfiants. En outre, comme l'Internet est fait de ressources liées les unes aux autres par des hyperliens, on s'est habitué à naviguer de page en page, de ressource en ressource. C'est arrivé très vite ; il s'est produit dans les années 2000 comme un emballage, après le relativement lent démarrage du Web et des autres applications de l'Internet il y a un peu plus de 20 ans. L'idée d'un « web sémantique » rendant plus sophistiqués les mécanismes de navigation se fait jour dès le tournant du siècle. Cette conception, qui a mis du temps à s'imposer, repose sur l'établissement de liens directs et « signifiants », c'est-à-dire interprétables par une machine, de (méta)donnée à (méta)donnée au sein d'un « web des données ». Elle prend tout son sens dans le domaine de l'information bibliographique, qui n'est composé que de métadonnées. L'édition elle-même a changé, que ce soit l'édition de textes ou (plus encore) l'édition phonographique et vidéo, tandis que sont apparus des objets éditoriaux nouveaux entièrement développés à partir des possibilités offertes par le numérique. La notion de

possession a évolué : acquérir un objet documentaire électronique, c'est bien souvent n'acquérir qu'un droit d'accès à cet objet, éventuellement limité dans le temps, partiel, soumis à conditions, etc.

ACCÉLÉRATION

Ces changements d'usage rendent caducs les catalogues de bibliothèque conçus à la suite de la première transition bibliographique, les standards bibliographiques correspondants, les interfaces de consultation « cul-de-sac » qui ne permettent pas à l'utilisateur de poursuivre sa navigation sur le Web – et même le modèle FRBR qui fonctionne encore en termes de « notices » ainsi que l'indique son titre¹. Les trois modèles « FR » (FRBR, FRAD, FRSAD) viennent de fusionner en un modèle unique nommé IFLA LRM, cohérent et clairement orienté « web des données ». En conséquence, le code de catalogage RDA, qui s'était donné pour principale référence le modèle FRBR – dans une interprétation extrêmement prudente de surcroît, encore très marquée par « l'ancien monde » –, subit depuis plus de six mois une révision destinée à l'aligner sur LRM. Les instances françaises de normalisation ont adopté d'emblée un point de vue selon lequel le modèle prime sur le standard de contenu et, comme LRM, une vision orientée « web des données ». La publication de LRM (2017) puis celle d'un RDA « LRMisé » (attendue pour juin 2018) devraient enfin servir d'accélérateurs à cette transition bibliographique qui pour l'instant, il faut en convenir, est un peu boudée par les éditeurs de logiciels.

↳ Lorsque la Transition bibliographique passe à une vitesse supérieure...

PHILIPPE LE PAPE

Chargé de mission Normalisation, Abes
plp@abes.fr

[1] Le dernier « R » de FRBR est l'initiale de « records » (« notices »), tandis que FRAD et FRSAD font déjà référence à des données (« D » pour « data »).